Cultures & Conflits
Forum | 2014

« Tabou chimique » et conflit en Syrie

Introduction au Forum

Christophe Wasinski

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/conflits/18815
DOI : 10.4000/conflits.18815
ISSN : 1777-5345

Éditeur :
CECLS - Centre d'études sur les conflits - Liberté et sécurité, L'Harmattan

Référence électronique
Christophe Wasinski, « « Tabou chimique » et conflit en Syrie », *Cultures & Conflits* [En ligne], Forum, mis en ligne le 25 avril 2014, consulté le 05 juin 2022. URL : http://journals.openedition.org/conflits/18815 ; DOI : https://doi.org/10.4000/conflits.18815

Creative Commons License

« Tabou chimique » et conflit en Syrie

Introduction au Forum

Christophe WASINSKI

Christophe Wasinski est Maître de conférences à l'ULB et membre du REPI – Recherche et Enseignement en Politique Internationale (ULB).

Au cours de l'année 2011, la Syrie devient le théâtre d'une importante contestation qui cible Bachar el-Assad et son gouvernement. La protestation se transforme rapidement en un conflit violent opposant une rébellion armée au pouvoir en place. Les médias rapportent la dureté de cette lutte qui provoque la mort de milliers de Syriens. En 2013, le dossier syrien prend une nouvelle tournure. Ce que d'aucuns craignaient depuis quelques années devient réalité : des armes chimiques ont été utilisées lors des combats. Dans ce contexte, on assiste au renforcement de discours favorables à une intervention armée contre le régime de Bachar el-Assad [1]. Ils mettent en avant l'idée selon laquelle l'utilisation des gaz, attribuée aux autorités en place, est ignominieuse. Le recours aux gaz correspondrait à la violation d'un « tabou », idée parfois également exprimée par le terme de « ligne rouge ». D'après ces discours, ceux qui ne respectent pas ce type de normes méritent d'être qualifiés de « barbares » et punis en tant que tels [2].

Ce forum n'a pas pour vocation de proposer des pistes d'analyse à l'ensemble du conflit. Son objectif, bien plus limité, consiste à se focaliser sur les prises de position relatives à l'utilisation des agents chimiques. Dans les contributions qui suivent, les auteurs ont cherché à montrer que la séquence narrative « utilisation d'agents chimique = barbarie = intervention (armée) justifiée » comporte de très importants problèmes qui résultent à la fois de la forme et du fond de l'argumentaire. Les prises de position les plus « assertives » dans le contexte syrien ne font pas référence à de nombreuses situations dans lesquelles des armes chimiques ont été et, pour certaines d'entre-elles

1 . Truong N., « Syrie : la guerre des experts engagés », *Le Monde*, 5 septembre 2013.
2 . Le président Obama lui-même évoquera le « barbarisme » syrien. Voir : Frean A., Bremner C. et Elliot F., "Obama Calls on World to Fight Syria 'Barbarism'", *The Times*, 5 septembre 2013.

(agents antiémeute, napalm, phosphore blanc), sont encore considérées comme acceptables par les États qui ont été les premiers à dénoncer leur utilisation par Bachar El Assad (nous songeons en particulier aux États-Unis, à la France et à la Grande-Bretagne). Ces prises de position tendent en fait à proposer un regard normatif faussement dépolitisé des rapports internationaux.

Sur un plan théorique, ce forum adopte une position « critique-constructiviste » sur les questions d'armement. Dans cette perspective, l'acceptation ou le rejet de certaines armes ne dépend pas uniquement de critères « purement techniques » (comme le fait que lesdites armes soient précises, fiables ou peu dommageables pour l'environnement ou non). La normalisation ou la stigmatisation d'une arme (qu'il s'agisse d'armes nucléaires, de bombardiers, de systèmes électroniques du champ de bataille, de mines antipersonnel ou encore d'armes chimiques) dépendent aussi, dans une large mesure, des représentations qui l'entourent [3]. Reprenant à leurs comptes ce positionnement, les auteurs des textes qui suivent ont en particulier voulu mettre en évidence les enjeux de pouvoir sous-jacents aux discours relatifs à l'existence d'un « tabou chimique [4] ».

Le propos critique de ce travail n'est bien entendu pas d'affirmer que le gouvernement syrien ou quiconque d'autre auraient eu raison d'user d'armements chimiques. Aucun doute ne doit subsister à ce propos. Le propos est de souligner le fait que le « tabou » chimique doit avant tout être considéré non pas comme une norme internationale dépourvue d'ambiguïtés mais plutôt comme une rhétorique politique à la fois flexible et modérément cohérente. L'objectif est donc de mettre en évidence le fait que l'illégitimité de ces armes, loin de découler d'un progrès moral linéaire ou de leur nature intrinsèque, résulte d'une multitude d'interactions productrices de sens et saturées d'enjeux de pouvoir [5]. En définitive, les contributions qui suivent questionnent les ressorts sociaux et politiques de la dénonciation [6].

3 . Voir par exemple: Sherry M., *The Rise of American Air Power: The Creation of Armageddon*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1987 ; MacKenzie D., *Inventing Accuracy: A Historical Sociology of Nuclear Missile Guidance*, Cambridge, MIT Press, 1990 ; Price P., "A Genealogy of the Chemical Weapons Taboo", *International Organization*, 49-1, 1995, pp. 73-703 ; Price R., "Reversing the Gun Sights: Transnational Civil Society Targets Land Mines", *International Organization*, 52-3, 1998, pp. 613-644 ; Der Derian J., *Virtuous War: Mapping the Military-Industrial Media-Entertainment Network*, Londres et New York, Routledge, 2009.

4 . Voir en particulier : Price R., "A Genealogy of the Chemical Weapons Taboo", *art. cit.* Sur ces questions, voir également : Mutimer D., *The Weapons State: Proliferation and the Framing of Security*, Boulder et Londres, Lynne Rienner, 2000.

5 . À ce propos, voir aussi les travaux de : Rappert B., "Prohibitions, Weapons and Controversy: Managing the Problems of Ordering", *Social Studies of Science*, 35-2, 2005, pp. 211-240.

6 . Sur la question de la dénonciation, voir : Boltanski L. *et al.*, « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 51, 1984, pp. 3-40.